

Communiqué de presse

Les prix des matières premières et les défis politiques pèsent sur les fabricants suisses de chocolat

Berne, le 5 mars 2024 – L'an dernier, les ventes totales de chocolat suisse n'ont pas progressé. La modeste croissance sur le marché intérieur, pourtant restreint, a été neutralisée par un ralentissement des exportations. Les perspectives sont assombries par les coûts élevés des matières premières et les charges réglementaires. Il est donc crucial que les responsables politiques évitent d'imposer des réglementations superflues et trop restrictives.

La quantité de chocolat suisse vendue en 2023 a stagné ou n'a que légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (+0,7 %). Tandis que sur le marché intérieur, la quantité vendue s'est quelque peu redressée après le recul de l'année précédente, la quantité exportée a connu une évolution négative. La part des exportations s'est élevée à 72,4 %. Le secteur est confronté à des prix élevés des matières premières. Bien que la forte hausse du prix du cacao affecte aussi les concurrents étrangers, les fabricants suisses sont confrontés, pour le sucre et le lait en poudre, à un désavantage particulier qu'ils subissent en matière de prix des matières premières, résultant de la politique agricole. Le 6 mars 2024, le Conseil national examinera si cette situation va continuer à se détériorer.

Pression sur les prix en Suisse et à l'étranger

La pression générale sur les prix et la hausse du prix du cacao posent d'importants défis aux fabricants suisses de chocolat. Ainsi, la croissance du chiffre d'affaires de 7,2 % en 2023 par rapport à l'année précédente résulte de la montée des prix des matières premières. L'évolution économique et les perspectives conjoncturelles mitigées augmentent la sensibilité de la clientèle aux prix. Cela s'est ressenti en 2023 aussi bien sur le marché d'exportation que sur le marché intérieur. Ainsi, le volume des exportations était inférieur de 0,2 % à celui de l'année précédente. En Suisse, la consommation par habitant a légèrement diminué (-1,0 %) pour s'établir à 10,9 kg. En 2023, la part de marché du chocolat suisse en Suisse a certes de nouveau augmenté, mais la part des importations reste élevée à 40 %. Le recul des quantités de l'année précédente (-4,0 %) sur le marché intérieur n'a pas pu être entièrement compensé en 2023 (+3,1 %).

Sans compensation, les tarifs douaniers agricoles menacent l'industrie chocolatière suisse

« Les tarifs douaniers agricoles suisses se traduisent par une augmentation des coûts de production dans notre pays », souligne Beat Vonlanthen, président de CHOCOSUISSE. Face au prix record du sucre, les fabricants suisses de chocolat doivent intégralement absorber ce surcoût, tant sur le marché intérieur qu'europpéen. Concernant le lait en poudre il existe tout de même un mécanisme de compensation. Le Conseil national examinera ce mécanisme le mercredi 6 mars lors de la révision de la loi douanière, où une majorité des membres de la commission préparatoire demande de complexifier un processus important pour la compensation des désavantages. « Abandonner un compromis atteint après d'âpres négociations serait une irresponsabilité, menaçant directement notre secteur de production », explique Urs Furrer, directeur de CHOCOSUISSE. Il ajoute : « Il est impératif de supprimer sans délai le surcoût imposé par les droits de douane fixes sur le sucre suisse, une mesure contreproductive qui ne profite ni aux producteurs de betteraves, ni à l'économie suisse à long terme ».

La politique doit éviter toute hausse supplémentaire des coûts réglementaires

Près de la moitié du chocolat suisse exporté est destinée à l'UE. Le règlement sur les chaînes d'approvisionnement 'zéro déforestation' risque d'accroître considérablement la bureaucratie dès le 1^{er} janvier 2024, alors que de nombreux aspects restent encore à préciser. Le Conseil fédéral doit demander de toute urgence des éclaircissements à l'UE. L'application de nombreuses propositions réglementaires coûteuses de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) pourrait être préjudiciable à l'ensemble de l'industrie alimentaire suisse. En effet, l'établissement d'un espace commun de sécurité alimentaire avec l'UE, englobant toute la chaîne alimentaire 'du champ à l'assiette', ouvrirait la porte à une vaste étendue de réglementations futures.

CHOCOSUISSE est la Fédération des fabricants suisses de chocolat, organisée en société coopérative et réunissant les fabricants industriels de chocolat et de produits à base de chocolat suisses. Les entreprises membres de CHOCOSUISSE emploient 4'840 personnes dans 16 fabriques en Suisse.

Pour toute question :

Urs Furrer | Directeur CHOCOSUISSE | urs.furrer@chocosuisse.ch | +41 (0)79 215 81 30

Thomas Juch | Communication CHOCOSUISSE | thomas.juch@chocosuisse.ch | +41 (0)77 416 68 02

Annexe :

Données de l'industrie chocolatière suisse en 2023

Chiffres-clés de l'industrie chocolatière suisse en 2023			
Nombre d'entreprises		16	
Nombre d'employés en 2023		4'840	
- femmes		- 2'280	
- hommes		- 2'560	
Ventes de chocolat suisse (en t)			
	2023	23 vs. 22	
Total	207'807	+ 0,7 %	
- en Suisse	57'291	+ 3,1 %	
- exportations	150'516	- 0,2 %	
Chiffre d'affaires (en mio. de CHF)			
	2023	23 vs. 22	
Total	1'949	+ 7,2 %	
- en Suisse	867	+ 6,4 %	
- exportations	1'082	+ 7,7 %	
Consommation par habitant (kg)			
	2023	23 vs. 22	
Total	10.9	- 1,0 %	
chocolat suisse	6.4	+ 1,7 %	
chocolat d'importation	4.5	- 4,7 %	
Principaux marchés d'exportation (en t)			
1. Allemagne			31'197
2. Royaume Uni			13'150
3. France			12'321
4. Canada			11'463
5. États-Unis			8'595
Parts des catégories de produits			
(de l'ensemble des volumes écoulés)			
- tablettes			50,7 %
- produits semi-finis (y c. poudres)			19,7 %
- confiseries au chocolat			18,8 %
- petits formats			6,2 %
- autres (articles de fêtes, etc.)			4,6 %
Relation entre les ventes intérieures et l'exportation			
(relative à la production totale)			
part (du volume) des exportation			72,4 %
part (du volume) des ventes en Suisse			27,6 %